



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 764

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7^e jour du mois de mai 2018, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 764 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 afin d'autoriser certains usages dans l'affectation agroforestière ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion	7 août 2017
Adoption d'un projet de règlement	7 août 2017
Assemblée publique aux fins de consultation	31 août 2017
Adoption du règlement	7 mai 2018
Certificat de conformité de la MRC des Chenaux	17 mai 2018

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 mai 2018.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier